



**PV no 01 – du 19 avril 2021**

Lieu : Salle des commissions, à 13h30

Présent.e.s : Mmes Isabelle Giradet (IGi), Isabelle Gabriel (IGa), Letizia Pizzurro (LP),  
Naïke Villard (NV)  
MM Marc Sonney (MS) et Loïc Pfister (LP)

Excusé.e.s :

Invité.e.s : M. José Diaz

---

**1. Transmission des dossiers et recommandations de l'ancienne commission du personnel**

En tant qu'ancien président, M. José Diaz retransmet le classeur relatif à l'ancienne commission, contenant les documents en sa possession.

Il recommande à la commission de se rencontrer au minimum deux fois par année (1x pour les demandes de budget et 1 x pour mettre les demandes en ordre).

Il rappelle le devoir de réserve de chaque membre. Tout ce qui se discute en commission reste confidentiel, jusqu'à ce que les informations aient été validées par toutes les parties et que toutes les tractations aient été effectuées. En effet, il arrive parfois que des négociations doivent avoir lieu.

Les demandes devront être signées par tous les membres de la commission.

Les membres remercient M. José Diaz pour ses recommandations. Il quitte la séance.

**2. Constitution de la commission du personnel**

Après un bref tour de table, la ComPers s'est constituée de la façon suivante :

Président : M. Marc Sonney

Vice-président : M. Loïc Pfister

Secrétaire : Mme Isabelle Gabriel

Membres : Mme Isabelle Giradet, Letizia Pizzurro et Naïke Villard

La première tâche sera d'établir le règlement de fonctionnement, voir une charte. IGi se propose pour rechercher des exemples de règlement.

Le souhait de la commission est d'établir une relation de confiance et professionnelle avec l'employeur et le Conseil communal.

Afin d'avoir un regard sur le nombre d'heures consacré à notre tâche, IGa se chargera de tenir fichier Excel à jour.



### 3. Ordre du jour et PV

L'ordre du jour sera transmis à chaque membre, qui se chargera de le transmettre à ses collègues respectifs.

Le PV est établi par le secrétaire, puis transmis aux membres de la commission. Après validation, il est de la responsabilité de chaque membre de le transmettre à ses collègues respectifs.

Une fois validé, l'ordre du jour et le PV seront mis sur l'intranet, dans l'espace prévu pour le personnel.

### 4. Tâches pour la prochaine séance

- Chaque membre, doit prendre contact avec ses collègues, afin de lister les « éventuels » points à traiter par la commission.
- Transmettre aux collègues respectifs, après validation, le PV et l'ordre du jour.
- IGa regarde pour avoir un accès sécurisé pour les membres de la commission sur le serveur (*hors PV, pas possible*)
- IGa regarde pour demander un accès à l'intranet, espace employés (*hors PV, ok fait*)
- Etablir le règlement de la commission (IGi recherche des exemples)

### 5. Prochaine séance

La prochaine séance a été fixée, le lundi 7 juin, à 13h30 dans la salle des commissions de l'administration communale.

Fin de la séance à 14h30

Attalens, le 30 avril 2021

Commission du personnel

Président  
M. Sonney

Secrétaire  
I. Gabriel